



Conseil de sécurité

Briefing

La Situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Résolution 2334 du Conseil de sécurité

New York, le 27 juin 2023
Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante Permanente

Madame la Présidente,

Je souhaite remercier le Coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, pour son exposé détaillé, et prends bien note du briefing de M. James Zogby.

Comme nous venons de l'entendre, ce mois de juin a été à nouveau marqué par un niveau très élevé de violence dans le Territoire palestinien occupé.

La Suisse rappelle que les colonies sont illégales au regard du droit international. Elles constituent en outre un obstacle majeur à une paix basée sur une solution à deux Etats, comme le note aussi la résolution 2334 de ce Conseil. Israël est tenu de ne prendre aucune mesure qui introduirait des changements permanents, en particulier démographiques et administratifs dans le territoire occupé. À cet égard, la Suisse appelle Israël à renoncer au changement de procédure d'approbation pour la construction dans les colonies du 18 juin dernier et à la construction de plus de 5'500 nouvelles unités de logement dans des colonies.

A la suite de l'opération menée lundi 19 juin dernier par les forces de sécurité israéliennes dans le camp de réfugiés de Jénine, qui a coûté la vie à sept Palestiniens, dont deux enfants, et fait près de 100 blessés, nous rappelons les obligations des autorités israéliennes en vertu du droit international. L'usage de la force doit notamment répondre au critère de la proportionnalité et respecter les droits de tout individu à la vie et à la sécurité de sa personne.

L'utilisation lors de cette récente opération d'un hélicoptère de combat à Jénine ainsi que l'assassinat ciblé par drone mercredi soir marquent une escalade préoccupante.

La Suisse condamne les actes de violence perpétrés en Territoire palestinien occupé, notamment l'attaque qui a coûté la vie à quatre Israéliens à proximité de la colonie d'Eli le 20 juin, dont deux mineurs. La Suisse condamne également les violences perpétrées cette semaine par des centaines de colons armés à travers la Cisjordanie en guise de représailles, notamment à Turmus Aya, où elles ont coûté la vie à un Palestinien et causé des dommages aux biens et aux propriétés d'habitants palestiniens. Nous appelons à ce que les responsables

de telles attaques répondent de leurs actes. A cet égard, nous avons pris note de la dénonciation de ces actes par les forces armées israéliennes et appelons à ce qu'elle soit suivie de mesures concrètes. Les forces armées israéliennes doivent assumer leur responsabilité en protégeant la population palestinienne de telles attaques.

Madame la Présidente,

L'escalade de violence en Territoire palestinien occupé est alarmante. L'année 2023 s'inscrit dans le sillage de l'année précédente avec 126 civils tués, dont 35 enfants. Le décès d'un enfant de deux ans, mort des suites de sa blessure subie lors d'une opération israélienne à Nabi Saleh, le 5 juin dernier, a rappelé que les enfants sont beaucoup trop souvent les victimes de ce conflit. Ils ne devraient jamais être la cible de violences ou mis en danger.

En février dernier, ce Conseil de Sécurité a adopté une Déclaration présidentielle appelant les parties à créer les conditions nécessaires pour la paix. Les rencontres d'Aqaba et de Charm el-Cheikh au printemps dernier avaient provisoirement permis la reprise d'un dialogue en vue d'un abaissement des tensions.

La Suisse soutient les efforts qui s'inscrivent dans le sillage de cette Déclaration présidentielle. Elle appelle urgemment les dirigeants de toutes les parties à œuvrer à une désescalade et à reprendre de réels pourparlers traitant des causes profondes du conflit.

La Suisse est prête, y compris avec ses bons offices, à soutenir de tels efforts visant à restaurer un horizon politique basé sur une solution à deux Etats.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I would like to thank the Special Coordinator for the Middle East Peace Process, Mr Tor Wennesland, for his detailed presentation, and take good note of Mr James Zogby's briefing.

As we have just heard, June was once again marked by a very high level of violence in the Occupied Palestinian Territory.

Switzerland reiterates that the settlements are illegal under international law. They are also a major obstacle to a peace based on a two-state solution, as also noted in Resolution 2334 of this Council. Israel is obliged not to take any measures that would introduce permanent changes, in particular demographic and administrative changes, in the occupied territory. In this respect, Switzerland calls on Israel to renounce the change in the approval procedure for construction in the settlements of 18 June and the construction of more than 5,500 new housing units in the settlements.

Following the operation carried out on Monday 19 June by the Israeli security forces in the Jenin refugee camp, which claimed the lives of seven Palestinians, including two children, and left nearly 100 injured, we would like to recall the obligations of the Israeli authorities of under international law. In particular, the use of force must meet the criterion of proportionality and respect every individual's right to life and security of person.

The use of a combat helicopter in Jenin during this recent operation and the targeted assassination by drone on Wednesday evening mark a worrying escalation.

Switzerland condemns the acts of violence perpetrated in the Occupied Palestinian Territory, in particular the attack that claimed the lives of four Israelis near the Eli settlement on 20 June, including two minors. Switzerland also condemns the violence perpetrated this week by hundreds of armed settlers across the West Bank in retaliation, notably in Turmus Aya, where it cost the life of a Palestinian and caused damage to the property of Palestinian residents. We call for those responsible for such attacks to be held accountable. In this respect, we have taken note of the denunciation of these acts by the Israeli armed forces and call for it to be followed by concrete measures. The Israeli armed forces must assume their responsibility by protecting the Palestinian population from such attacks.

Madam President,

The escalation of violence in the Occupied Palestinian Territory is alarming. The year 2023 followed on from the previous year, with 126 civilians killed, including 35 children. The death of a two-year-old child from injuries sustained during an Israeli operation in Nabi Saleh on 5 June was a reminder that children are all too often the victims of this conflict. They should never be the target of violence or put in danger.

Last February, this Security Council adopted a Presidential Statement calling on the parties to create the conditions necessary for peace. The meetings in Aqaba and Sharm el-Sheikh last spring had temporarily enabled a dialogue to be resumed with a view to reducing tensions.

Switzerland supports the efforts made in the wake of this Presidential Declaration. It urgently calls on the leaders of all parties to work towards de-escalation and the resumption of real talks addressing the root causes of the conflict.

Switzerland is ready, including with its good offices, to support such efforts aimed at restoring a political horizon based on a two-state solution.

Thank you very much.